

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 8

Nombre d'administrateurs présents et représentés :
12

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration :
5/10/2022

Date d'affichage de la convocation : 5/10/2022

**Jeudi 13 octobre de l'an deux mille vingt-deux
à 18 heures**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville

La séance est ouverte.

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BROUCA Danièle			
BOUCHE Catherine	x		
CALOFER Jean-Pierre	x		
CHARTIER Hortense		x	
GRIN Nathalie	x		
JALBY Jean	x		
JARRETOU Marie-Céline		x	Marie-Madeleine ROY
LAMARQUE Emmanuelle	x		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	x		
RINGEVAL Jeannine	x		
ROY Marie-Madeleine	x		
TERRAZA Brigitte		x	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie		x	Emmanuelle LAMARQUE
YON Michèle		x	Jean-Pierre CALOFER
ZURITA-TROUVE Géraldine		x	



DELIBERATION N°2022.05.01 : CCAS - BUDGET PRINCIPAL CCAS – ADMISSION EN NON-VALEURS DE TITRES DE RECETTES IRRECOURVABLES 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les états des titres irrécouvrables transmis par Monsieur le Trésorier Principal de Blanquefort pour l'admission en non-valeur de produits non recouvrables, pour les années 2016 à 2019, soit un total de 1 229,23 €.

CONSIDERANT que ces admissions en non-valeur sont proposées en raison de l'impossibilité totale de retrouver les débiteurs ou d'effectuer des saisies-attributions quand les titres sont inférieurs à 30 € ou lorsqu'il n'existe pas de pièce justifiant la créance,

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité

- **ADMETTENT** en non-valeur la recette irrécouvrable au chapitre 65 du budget principal s'élevant à la somme de 1 229,23 € (mille deux cent vingt-neuf euros et vingt-trois centimes).

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations

La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale



Brigitte TERRAZA